

ANNEXE :

1 - CLOTURES D'AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DE CREDITS DE PAIEMENTS :

AP/CP n°2022.01 REHABILITATION ET EXTENSION GROUPE SCOLAIRE LOUIS LEMONNIER

Libellé du Programme : Réhabilitation et extension du groupe scolaire Louis Lemonnier

Année d'AP : 2022

Autorisation n° : 2022.01

Numéro (s) opération (s) : 1519 et 1580

Montant de l'AP votée : 1 300 00 €

Projet	Opération	AP/Total opération TTC					
Réhabilitation et extension du groupe scolaire Louis Lemonnier	OPE - 1519 ET 1580	1 300 000,00 €					
AP/CP n°2022.00	AP	crédits consommés 2022	crédits consommés 2023	crédits consommés 2024	2025	2026	2027
Dépenses prévisionnelles	1 300 000,00 €	- €	12 600,00 €	45 496,00 €	40 000,00 €	540 000,00 €	661 904,00 €
		- €	12 600,00 €	45 496,00 €	- €	- €	- €
Axe 1 Réhabilitation et extension Ecole maternelle Louis Lemonnier							
OPE 1519		crédits consommés 2022	crédits consommés 2023	crédits consommés 2024	crédits consommés 2025	2026	2027
480 000,00 €		- €	12 600,00 €	36 804,00 €	20 000,00 €	230 000,00 €	200 596,00 €
		- €	12 600,00 €	36 804,00 €	- €		
Axe 2 Réhabilitation et extension Ecole primaire Louis Lemonnier							
OPE 1580		crédits consommés 2022	crédits consommés 2023	crédits consommés 2024	crédits consommés 2025	2 026,00 €	2 027,00 €
780 000,00 €		- €	- €	8 692,00 €	20 000,00 €	310 000,00 €	461 306,00 €
		- €	- €	8 692,00 €	- €		

La programmation a fait l'objet d'une première phase d'étude. Au regard des prochaines échéances municipales et des choix qui seront opérés quant au devenir du site par la prochaine municipalité, il est proposé de clôturer cette autorisation de programme pour permettre une nouvelle programmation au titre du plan pluriannuel d'investissement. 2026-2031.

2 - AJUSTEMENTS ET LISSAGES DE CREDITS DE PAIEMENTS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DE CREDITS DE PAIEMENTS :

AP/CP n°2023.01 REHABILITATION DES VESTIAIRES DU STADE RAYMOND VION

Libellé du Programme : Réhabilitation des vestiaires du stade RAYMOND VION
 Année d'AP : 2023
 Autorisation n° : 2023.01
 Numéro (s) opération (s) : 1596
 Montant de l'AP votée : 652 903 €
 Montant de l'AP actualisée : 655 353 €

Projet			Opération	AP/Total opération TTC		
Réhabilitation des vestiaires du stade RAYMOND VION			OPE - 1596	655 353 €		
AP/CP n°2023.01			Crédits mandatés en 2023	Crédits mandatés en 2024	Crédits mandatés en 2025	Crédits 2026
Crédits de Paiement	Chapitre 21	652 903 €	15 476 €	31 427 €	602 591 €	3 409 €
		655 353 €				5 859 €

* à l'arrondi le plus proche

Afin de prendre en compte les coûts réajustés, l'autorisation de programme n°2023.01 est portée à 655 353 € TTC. Les crédits de paiements sont portés au titre de l'opération n°1596 à l'article 21314 pour 5 859 € sur le budget primitif 2026.

Les recettes sont inscrites sur le budget primitif 2026 au titre des RAR 2025 (restes à réaliser) :

- Subventions : 78 074 €
- Emprunt 2025 : 200 000 €.

AP/CP n°2024.01 TRAVAUX COMPLEXE DAVID DOUILLET

Libellé du Programme : Travaux COMPLEXE DOUILLET

Année d'AP : 2024

Autorisation n° : 2024.01

Numéro (s) opération (s) : 1604

Montant de l'AP votée : 400 000 €

Montant de l'AP actualisée : 413 269 €

Projet	Opération	AP/Total opération TTC
Travaux COMPLEXE DOUILLET	OPE - 1604	400 000 €
		413 269 €

AP/CP n°2024.01	AP	Crédits consommés en 2024	Crédits consommés en 2025	2026
Dépenses prévisionnelles	400 000 €	34 903 €	257 462 €	107 635 €
	413 269 €			120 903 €

* à l'arrondi le plus proche

Afin de prendre en compte l'ajustement du calendrier de l'opération n°1604 ainsi que les avenants intervenus, l'autorisation de programme est portée à 413 269 € et les crédits de paiements restants sont lissés sur 2026.

Les crédits de paiements sont inscrits sur le budget primitif 2025 à l'article 21314 pour 120 903 €.

Les recettes sont inscrites sur le budget primitif 2026 au titre des RAR 2025 (restes à réaliser) :

- Subventions : 147 057 €